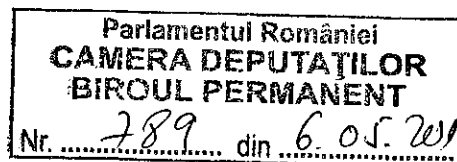


APROBAT

In sedinta Biroului permanent al
Camerei Deputatilor



Parlamentul României
Camera Deputaților
Cabinet Secretar General

București,
Nr.

MEMORANDUM INTERN

De la: Cristian Adrian PANCIU, Secretar general

Către: Biroul Permanent al Camerei Deputaților

**Tema: Plata contribuției anuale la Adunarea Secretarilor Generali de
Parlamente Francofone-ASGPF pentru anul 2016**

Președinta Adunării Secretarilor Generali de Parlamente Francofone-ASGPF, doamna Marie-Joséphine Diallo, a transmis o scrisoare membrilor ASGPF, prin care solicită efectuarea plății cotizației aferente anului 2016 la bugetul ASGPF, în cuantum de 50 euro, prin transfer bancar.

Menționăm că plata cotizației la ASGPF se face separat de către Camera Deputaților și Senat și că a fost prevăzută în bugetul Camerei Deputaților pentru anul 2016.

Propunem:

- să se aprobe, din bugetul Camerei Deputaților, plata sumei de 50 euro reprezentând contribuția financiară a Camerei Deputaților la Adunarea Secretarilor Generali de Parlamente Francofone pentru anul 2016, contravaloarea comisioanelor bancare și diferența de curs valutar (aproximativ 50 euro): 100 euro x 4,4771 RON = 447,71 RON (curs oficial BNR din data de 25 aprilie 2016).

SECRETAR GENERAL

Cristian Adrian PANCIU



AVIZAT

DIRECTOR GENERAL DGAE
Andreea Elena CLERAS



Le 31 mars 2016

Cher(e) Collègue,

L'Association des secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF) regroupe les secrétaires généraux ou greffiers, secrétaires généraux adjoints ou greffiers adjoints des parlements francophones situés sur les cinq continents. Dans un esprit de coopération, de solidarité et d'entraide, l'ASGPF constitue un lieu d'échanges et de partage d'expériences entre les premiers responsables des administrations parlementaires. Précisément, les statuts de l'ASGPF prévoient que ses membres proviennent des chambres qui font partie de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), avec qui elle entretient des liens étroits de collaboration.

Lors de nos assemblées générales (la dernière a eu lieu à Berne en juillet 2015), les participants ont exprimé leur préoccupation face au fait que trop peu de membres versent leur cotisation annuelle. Ils ont convenu qu'il importait de redresser cette situation et d'envoyer un appel à cotisations dès le début de l'année. Cet exercice nous permettra du même coup de mettre à jour notre liste de membres.

Puisque votre institution fait partie de l'APF et que votre nom se trouve actuellement sur notre liste, nous vous invitons à nous confirmer votre adhésion à l'association en nous faisant parvenir votre cotisation. Ce montant contribuera à la poursuite de nos objectifs et à la réalisation de nos activités statutaires et de coopération.

Secrétariat de l'ASGPF : Florence Ribard
233, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris
Tél. : 33 1 40 63 91 66 – Téléc. : 33 1 40 63 91 78 – Courriel : fribard@assemblee-nationale.fr

Vous êtes prié d'envoyer **votre contribution de 50 euros, montant de la cotisation pour l'année 2016**, par virement bancaire sur le compte de l'ASGPF à l'aide des coordonnées suivantes :

La Banque Postale, Centre financier de Paris, 75 900 Paris

IBAN : FR 49 20041 00001 2821092K020 80

BIC : PSSTFRPPPAR

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la secrétaire administrative de notre association, Mme Florence Ribard, en utilisant les coordonnées suivantes :

fribard@assemblee-nationale.fr

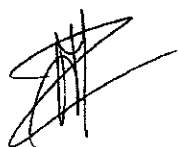
Tél. : 33 1 40 63 91 66

Afin de bien identifier la provenance du virement, il est important de faire apparaître vos coordonnées lors de l'envoi et d'en informer la secrétaire administrative de l'association.

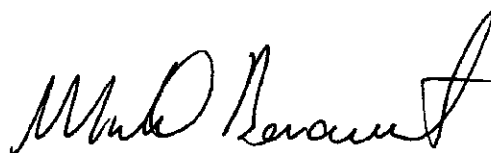
Vous pouvez par ailleurs consulter notre site Internet afin de prendre connaissance des nos dernières activités et des ressources documentaires qui s'y trouvent :

<http://www.asgpf-francophonie.org>

En vous remerciant à l'avance de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Cher(e) Collègue, à l'expression de nos sentiments distingués.



Marie Joséphine DIALLO, Présidente de l'ASGPF, Secrétaire générale de l'Assemblée nationale du Sénégal



Michel Bonsaint, Trésorier de l'ASGPF, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec